

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 28 novembre 2025 ;
Vu l'arrêté CAB 2026.06.26.0.1 nommant Johan OZWALD à l'administration provisoire
du département AES*

LE PRÉSIDENT

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Marie LAURE LE BERRIGAUD est nommée administratrice provisoire adjointe du département Administration Economique et Sociale (AES), à compter du 26 juin 2026.

Article 2 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.